

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

Procès-verbal de la séance ordinaire, tenue le lundi 8 mai 2023 à 19 h 00, à la salle Fleur de Lys, au 28, 2<sup>e</sup> Rue Nord à Béarn.

### **Présences :**

M. Luc Lalonde, maire  
Mme Sonia Beauregard, conseillère  
Mme Céline Lepage, conseillère  
M. Luc Turcotte, conseiller  
M. Daniel Parent, conseiller  
M. Mario Ouellet, conseiller  
M Rock Arpin, conseiller

### **Autres présences:**

Mme Mamou Kaba, directrice générale et greffière-trésorière adjointe  
Mme Lynda Gaudet, directrice générale et greffière-trésorière

---

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption des procès-verbaux
  4. Questions et demandes des citoyens et organismes
    - 4.1. Raccordement au réseau d'eau potable
    - 4.2. École Notre-Dame
  5. Affaires en cours
    - 5.1. Approvisionnement eau potable
    - 5.2. TECQ 2019-2023
    - 5.3. Parc à chiens
    - 5.4. Lance-balle
    - 5.5. Poteaux décoratifs
    - 5.6. Serrure garage municipal
    - 5.7. Contrat de location
    - 5.8. Vente de garage
    - 5.9. Camp de jour
  6. Règlements et politiques
    - 6.1. 501 - Poules urbaines
  7. Ressources humaines
    - 7.1. Directrice générale et greffière-trésorière adjointe
    - 7.2. Directrice générale et greffière-trésorière
  8. Point du maire
  9. Correspondance
    - 9.1. MRCT
    - 9.2. Maison des jeunes du Témiscamingue
    - 9.3. Ministère des transports
  10. Affaires financières
    - 10.1. Acceptation des dépenses
    - 10.2. Rapports semestriels
  11. Affaires nouvelles
    - 11.1. Reddition de compte PAERRL 2022
    - 11.2. PPA - CE
  12. Période de questions
  13. Levée de la séance
-

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 heures, le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

Avant de débiter la réunion, Mme Sonia Beauregard, désire, en son nom et en celui des autres membres du conseil, souligner les 40 ans de service de Lynda Gaudet à la direction générale de la municipalité. Elle demande une main d'applaudissement et indique également qu'une réception sera organisée pour souligner le tout.

Lynda remercie les élus et les personnes présentes de cette marque d'attention.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-05-099

**Considérant** que l'ordre du jour de la présente séance a été transmis aux membres du conseil;

**Considérant** que ces derniers en ont individuellement pris connaissance;

**Considérant** que des copies de l'ordre du jour sont à la disposition du public;

**En conséquence**, il est proposé par Sonia Beauregard et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé tout comme s'il avait été lu et en conséquence, il demeure ouvert à toutes autres modifications.

**Adopté à l'unanimité des membres du conseil.**

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-05-100

**Considérant** que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 avril et de l'ajournement du 24 avril 2023;

**Considérant** que les procès-verbaux reflètent les délibérations du conseil municipal;

**En conséquence**, il est proposé par Luc Turcotte et résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 avril et de l'ajournement du 24 avril 2023.

**Adopté à l'unanimité des membres du conseil.**

### 4. QUESTIONS ET DEMANDES DES CITOYENS ET ORGANISMES

Des questions en lien avec le site internet de la municipalité et le service de garde sont posées par des membres de l'assistance.

#### 4.1. RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'EAU POTABLE

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

2023-05-101

**Considérant** la demande de raccordement au réseau municipal d'eau potable faite pour desservir une nouvelle résidence située à l'extrémité est du périmètre urbain;

**Considérant** que la demande de permis de construction est à l'étude;

**En conséquence**, il est proposé par Céline Lepage et résolu que ce conseil informe le demandeur qu'il attend la délivrance du permis de construction pour répondre à la demande.

**Adopté à l'unanimité des membres du conseil.**

### 4.2. ÉCOLE NOTRE-DAME

2023-05-102

Brigadier scolaire

Il est proposé par Rock Arpin et résolu que ce conseil informe la direction de l'école Notre-Dame de la poursuite du service de brigadier scolaire pour la prochaine année.

**Adopté à l'unanimité des membres du conseil.**

## 5. AFFAIRES EN COURS

### 5.1. APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE

D'autres vérifications sont à venir pour les débits de nuits. Il faut séparer les fermes de l'industrie. Les données seront transmises à l'ingénieur.

### 5.2. TECQ 2019-2023

La DG et le conseiller Luc Turcotte ont rencontré l'ingénieur au dossier. Le sujet est reporté à la séance d'ajournement du 29 mai prochain.

Le ministère des Affaires municipales a confirmé la prolongation de la TECQ jusqu'au 31 décembre 2024. Cette dernière devient donc TECQ 2019-2024.

### 5.3. PARC À CHIENS

2023-05-103

**Considérant** que ce conseil a demandé des prix pour des affiches pour le parc à chiens

**En conséquence**, il est proposé par Rock Arpin et résolu que ce conseil octroie le contrat d'affiches à Lettrage Gauthier au prix de 950.00\$, taxes en sus, tel que mentionné dans l'estimation reçue le 2 mai 2023 et affecte au paiement de la dépense une partie du budget de développement.

**Adopté à l'unanimité des membres du conseil.**

### 5.4. LANCE-BALLE

Le sujet est reporté à l'ajournement du 29 mai.

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

### 5.5. POTEAUX DÉCORATIFS

2023-05-104

**Considérant** que ce conseil a demandé des prix pour modifier l'emplacement des prises électriques sur les poteaux décoratifs;

**En conséquence**, il est proposé par Luc Turcotte et résolu que ce conseil octroie le contrat de modification de l'alimentation électrique pour les poteaux décoratifs à Installations électriques Gadi inc. au prix de 2 329.95 \$, taxes en sus, tel que mentionné dans la soumission reçue le 20 avril 2023 et affecte au paiement de la dépense une partie du budget de main-d'œuvre des travaux publics.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

### 5.6. SERRURE GARAGE MUNICIPAL

2023-05-105

**Considérant** que ce conseil a demandé des prix pour changer la serrure du garage municipal;

**En conséquence**, il est proposé par Sonia Beauregard et résolu que ce conseil octroie le contrat à Serrurier Deschênes au prix de 3365.75\$, taxes en sus, tel que mentionné dans la soumission reçue le 3 mai 2023 et affecte au paiement de la dépense une partie du budget de main-d'œuvre des travaux publics.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

### 5.7. CONTRAT DE LOCATION

2023-05-106

Terrain de balle

Il est proposé par Céline Lepage et résolu que ce conseil adopte le modèle de contrat de location du terrain de balle tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

### 5.8. VENTE DE GARAGE

Un compte rendu en lien avec l'organisation de la vente de garage est fait. Le tout dans le respect du budget octroyé dans le cadre du volet 3 du FRR.

### 5.9. CAMP DE JOUR

En date du 5 mai, 46 des 50 places disponibles étaient prises dont 3 par des enfants de Béarn.

## 6. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

### 6.1. 501 - POULES URBAINES

**Avis de motion et dépôt du projet de règlement no 501**

Rock Arpin par la présente :

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

- Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 501 relatif à la garde de poules
- Dépose le projet du règlement numéro 501 intitulé :

« Règlement numéro 501 relatif à la garde de poules »

Le projet de règlement est joint en annexe.

2023-05-107

### **Adoption du premier projet de règlement numéro 501**

**Considérant** que ce conseil désire encadrer la garde de poules dans le périmètre urbain de la municipalité;

**Considérant** que l'avis de motion a été donné à la présente séance du 8 mai 2023;

**Considérant** que le premier projet de règlement a été déposé à la présente séance du 8 mai 2023;

**En conséquence**, il est proposé par Rock Arpin et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 501 relatif à la garde de poules.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

## **7. RESSOURCES HUMAINES**

### **7.1. DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

La DG informe les membres du conseil que notre directrice générale et greffière-trésorière adjointe, Mamou Kaba, a réussi avec succès la formation en ligne de Directeur municipal agréé (DMA) de l'Association des directeurs municipaux du Québec. Elle peut désormais ajouter à sa signature les lettres DMA. Elle recevra son certificat lors du congrès de l'association en juin prochain. Les élus transmettent leurs félicitations à Mme Kaba.

### **7.2. DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

Le point est reporté à l'ajournement du 29 mai.

## **8. POINT DU MAIRE**

Le maire fait le point sur les sujets discutés à la MRC et dans les comités sur lesquels il siège. Il mentionne entre autres, le projet Onimiki qui avance très bien et la visite des installations de compostage de Landrienne.

## **9. CORRESPONDANCE**

### **9.1. MRCT**

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

Le maire demande la participation des élus au GAMME sur les ententes intermunicipales qui se tiendra à Guérin le 13 mai prochain. Les conseillers Rock Apin et Daniel Parent se joindront à la DG et la DGA pour y participer.

### 9.2. MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE

2023-05-108

Il est proposé par Mario Ouellet et résolu que ce conseil accorde un don de 100 \$ à la Maison des Jeunes du Témiscamingue dans le cadre de sa levée de fonds 2023.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

### 9.3. MINISTÈRE DES TRANSPORTS

2023-05-109

Balayage de la chaussée

Il est proposé par Luc Turcotte et résolu que la municipalité informe le MTQ qu'elle accepte de procéder au balayage de la rue Principale pour la somme de 1 400.27\$, tel que proposé dans l'offre du MTQ du 19 avril 2023.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

## 10. AFFAIRES FINANCIÈRES

### 10.1. ACCEPTATION DES DÉPENSES

2023-05-110

Il est proposé par Luc Turcotte et résolu que les dépenses présentées pour la période du 7 avril au 4 mai 2023 au montant de 201 634.33\$ et réparties comme suit, soient adoptées :

- 136 637.62 \$ pour la liste des chèques, dépôts directs et prélèvements;
- 62 909.71\$ pour les salaires;
- 2 087.00 \$ pour la liste des transactions apparaissant à la conciliation bancaire du 30 avril 2023 mars2023.

Le tout, tel qu'il apparaît au rapport portant le titre « Rapport pour réunion du conseil du 8 mai 2023 » préparé par la directrice générale et greffière-trésorière, effectuée en vertu du règlement n° 383 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Adopté à l'unanimité des membres du conseil.

### 10.2. RAPPORTS SEMESTRIELS

Comme prévu au règlement 383 décrétant les règles de contrôle et suivi budgétaire, les rapports financiers semestriels ont été transmis aux élus par le biais de la plate-forme IdSide.

## 11. AFFAIRES NOUVELLES

### 11.1. REDDITION DE COMPTE PAERRL 2022

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

2023-05-111

**Considérant** que le programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal (PAERRL) demande une reddition de compte;

**Considérant** que le conseil municipal doit produire une résolution informant le ministère des Transports des sommes investies dans les routes municipales ;

**Considérant** que le rapport déposé au conseil reflète la réalité;

**En conséquence**, il est proposé par Luc Lalonde et résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les routes des rangs situés sur le territoire de la municipalité, pour un montant subventionné de 126 222.00 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

**Que** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Les travaux exécutés sur les chemins municipaux ont nécessité un investissement de 258 383.82 \$ pour l'entretien d'été et de 83 313.15 \$ pour l'entretien hivernal pour un total d'investissement de 341 871.95 \$.

**Adopté à l'unanimité des membres du conseil.**

### 11.2. PPA - CE

Les demandes d'aide financières devaient être présentées pour le 4 mai, La directrice générale a préparé 2 demandes pour une total de 100 000 \$. Ces dernières, visent l'ensemble des routes rurales de la municipalité pour des travaux de construction et amélioration de chaussées ainsi que pour la construction ou la réfection de ponceaux.

### 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions en lien avec le parc à chiens et d'entretien des rues sont posées par des membres de l'assistance.

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-05-113

Il est proposé par Mario Ouellet et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 28, et ajournée à 20 h, le lundi 29 mai 2023.

**Adopté à l'unanimité des membres du conseil.**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale et greffière-très.

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Béarn

« Je, Luc Lalonde, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Maire